Extrait du Union des Forces de Progrès

http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2580

DECLARATION DU COLLECTIF DES VEUVES EN MAURITANIE : A PROPOS DU PASSIF HUMANITAIRE

Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2009

Union des Forces de Progrès

Au cours des derniers mois, avec la crise politique qui a secoué le pays et la prise du pouvoir par le général Abdel Aziz, nous savons que le dossier du passif humanitaire, particulièrement celui qui concerne les exécutions extra judiciaires, a connu une évolution relative au paiement d'une indemnité aux ayant droits et familles des victimes des odieux événements de 89- 91. Ces indemnités se chiffrent comme suit :

- 2000 000 UM pour les familles des officiers
- 1800 000 UM pour les sous officiers et soldats

Ce paiement avait à l'époque suscité une grande polémique quant à l'avenir réservé au règlement juste du passif humanitaire. L'indignation fût grande au sein des organisations et militants des droits de l'homme, qui n'ont pas manqué de porter leurs réserve dans la manière de traiter ce dossier et surtout leur inquiétude face à la consécration de l'impunité en montrant que cela allait être un précédent dangereux.

L'opinion nationale et internationale se demandant ainsi, la signification et la portée de ce geste.

Certains se demandaient s'il s'agissait l'Idiyaa (réparation selon la religion musulmane) ?

Ce que nous savons, à notre âme et conscience, c'est qu'on nous la présenté comme étant une simple aide, un don pour alléger des charges des victimes et laisser pour compte. A l'époque, cette façon d'agir avait provoqué l'indignation, à travers le monde surtout celle des défenseurs des droits humains, qui estimaient que ce n'était la meilleure approche d'aborder la solution du passif humanitaire. Qu'elle favorisait plutôt l'impunité et le dérapage vers des visées politiques.

Il se trouve que depuis, notre collectif de veuves, traverse une crise profonde provoquée par les agissements et les malversations de la direction du COVIRE, (Sy Abou, N'Gaidé Aliou Moctar, Sidibé) sous la protection du colonel Dia Adama chargé par le haut conseil et la présidence de la République, de la gestion du dossier.

En ma qualité de présidente du collectif des veuves, je me permets, de m'acquitter du devoir d'informer l'opinion sur ce qui se passe en faisant certains constats et en donnant des éclaircissements en rapport à la question de règlement du passif humanitaire.

Nous sommes, en tant que victimes et veuves, au regret de constater que le COVIRE sous la bénédiction du colonel Dia Adama nous a trompé en nous cachant la vérité et en profitant de notre vulnérabilité et de notre analphabétisme pour nous faire signer des documents qui semblent t'ils nous font renoncer à toute réclamation et poursuite judiciaire contre les criminels. Ce qui relève de l'utopie et bafoue les principes élémentaires de respect de la dignité des personnes.

Nous disons au COVIRE et à Dia Adama que nous sommes au courant des :

- sommes destinées aux victimes détournées ;
- listes des victimes falsifiées auxquelles il est ajouté des personnes qui n'ont rien à avoir le passif humanitaire afin de les faire bénéficier des indemnités ;
- l'ouverture d'un second siège, où l'on détourne les veuves de leur véritable mission de défense du droit et de la recherche de la justice ;
- Le soutien, d'une dissidence en notre sein pour semer la division et saper le moral de notre mouvement ;
- La recherche et la collecte de fond auprès de certaines ambassades à Nouakchott, au nom du collectif des

Copyright © Union des Forces de Progrès

veuves, sans que notre organisation, ni sa direction ne soit au courant

Nous tenons à rappeler que le problème du passif humanitaire est un problème national qui concerne tout Mauritanien. Sa juste solution doit respecter la dignité des victimes et doit se faire dans l'équité et le droit.

Nous rappelons que le collectif des veuves est étranger à tous ces agissements qu'il condamne. Nous exigeons qu'une enquête soit diligentée auprès de la commission chargée de la gestion du dossier pour plus de transparence.

Demandons aux différents collectifs des victimes : Veuves, rescapés ; Orphelins CRAPOCIT, de rester vigilants face aux détracteurs de notre unités d'action.

Pour une solution juste et concertée de la question du passif humanitaire et qui soit dans l'intérêt des victimes.

La présidente du collectif des veuves

Houlèye Sall

Fait à Nouakchott, le 30 septembre 2009

Copyright © Union des Forces de Progrès